

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 66**17 janvier 2004****SOMMAIRE**

AIT Group Europe, S.à r.l., Luxembourg	3147	Ets.Emile Baum, S.à r.l., Bergem	3146
An der Mausfaal, S.à r.l., Remich	3155	Euro Holidays Properties S.A., Luxembourg.	3159
ARX, S.à r.l., Luxembourg	3159	Eurodrill S.A., Heiderscheid	3141
Aram S.A., Luxembourg	3148	Eurofinance Placements S.A., Luxembourg	3156
Asoro S.A.....	3122	Fabemibri S.A.H.	3152
Assur Omnium S.A., Esch-sur-Alzette.	3137	Financière Villebois Mareuil S.A., Luxembourg ..	3161
AWS International II, S.à r.l., Luxembourg.....	3159	Fiprolux S.A.H., Luxembourg	3165
Axentis S.A., Howald.....	3133	Firola Investment Holding S.A., Luxembourg.	3158
Baatz Constructions, S.à r.l., Luxembourg	3157	Foodline International, S.à r.l., Esch-sur-Sûre	3134
Barrister Investment S.A., Luxembourg	3144	Foodline International, S.à r.l., Esch-sur-Sûre	3134
Bétons et Matériaux S.A., Luxembourg	3152	Foodline International, S.à r.l., Esch-sur-Sûre	3134
Bétons et Matériaux S.A., Luxembourg	3154	Foodline International, S.à r.l., Esch-sur-Sûre	3134
Boise S.A., Luxembourg	3161	Garage Jean Wagner S.A., Diekirch	3157
BRP (Luxembourg) 1, S.à r.l., Luxembourg	3124	Garer Stuff, S.à r.l.	3123
British and Continental Union Limited S.A., Lu- xembourg.....	3166	Geneva Energy Ventures S.A., Luxembourg.	3141
British and Continental Union Limited S.A., Lu- xembourg.....	3167	Grand Garage Ford Wengler, S.à r.l., Ettelbruck .	3144
Brown Holding S.A., Luxembourg	3150	Handycom S.A., Luxembourg.	3163
Caput International S.A.	3167	Homilux Holding S.A., Luxembourg	3140
Cartag Holding S.A., Luxembourg	3155	Ibis S.A., Luxembourg	3165
Ciments Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette..	3158	Ikarus Holding AG, Luxemburg	3136
Compagnie Privée de l'Etoile S.A., Luxembourg ..	3156	Immobilière Pasadena S.A., Luxembourg	3144
Competence S.A.....	3168	Infod S.A., Luxembourg.	3142
Competence S.A., Luxembourg.....	3157	Initiative Perspective Strategy S.A., Luxembourg	3145
Constellation Finance S.A., Luxembourg	3159	Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg	3149
Constrolux S.A., Esch-sur-Alzette	3151	JS+P Menuiserie S.A., Rosport	3144
Corvina, S.à r.l., Pétange.....	3155	Juana Holding S.A.H., Luxembourg	3157
Covadu S.A., Esch-sur-Sûre.....	3141	Jugendzentrum Deifferdeng, A.s.b.l., Differdange.	3151
Covadu S.A., Esch-sur-Sûre.....	3141	Juniper Investment S.A., Munsbach	3150
Cuprum Holding S.A., Luxembourg	3148	Juniper Investment S.A., Munsbach	3163
Dolenia Invest S.A., Luxembourg.....	3142	Lux Décor Peinture S.A., Dudelange	3163
Dorchester International S.A., Luxembourg.	3153	Lux-Croissance Advisory S.A. Holding, Luxembourg.....	3132
Dundee Investments S.A., Luxemburg	3160	Machinery Industries Finance S.A., Luxembourg .	3160
Electricité Gindt Claude, S.à r.l., Dahl.....	3142	Made By Dan, S.à r.l., Oberfeulen.....	3140
Entreprise de Constructions Modeste Baatz et Fils, S.à r.l., Luxembourg	3154	Mare S.A., Luxembourg.....	3130
Erco Investissements S.A., Luxembourg	3146	Marroni Finances S.A.H., Luxembourg	3161
Est Développement S.A., Luxembourg	3160	Megantia, S.à r.l., Luxembourg	3153
Etoile Garage, S.à r.l., Luxembourg.....	3158	Metzen, S.à r.l., Constructeur de Moulins, Echter- nach.....	3131
		Metzen, S.à r.l., Constructeur de Moulins, Echter-	

nach	3132	Scandinavian Touch Invest S.A.....	3168
Midway S.A., Luxembourg	3164	Scarptor International S.A.	3168
Mobiltec, S.à r.l., Luxembourg.....	3146	Scirrus SCP, Luxembourg	3130
Moebelzentrum, S.à r.l., Walferdange	3155	Secinvest Holding S.A., Luxembourg	3164
NCR Belgium & Co SNC, Succursale à Luxembourg, Luxembourg	3147	Select Cash S.A., Bertrange.....	3154
Neip Investors S.A.....	3147	Shell Energielux S.A., Bertrange	3153
Nikko Europe, S.à r.l., Luxembourg	3135	Shell Finance Luxembourg, S.à r.l., Bertrange....	3158
Nordessa S.A., Luxembourg	3166	Shell Luxembourgeoise, S.à r.l., Bertrange	3156
Partnair Luxembourg S.A., Luxembourg.....	3165	Shell Luxembourgeoise, S.à r.l., Bertrange	3157
Perigord Immobilière S.A., Luxembourg.....	3166	Simla Trust S.A., Luxembourg	3122
Petry, S.à r.l., Diekirch	3123	Sivry S.A.H., Luxembourg	3146
Petry, S.à r.l., Diekirch	3123	Snowdon Investments, S.à r.l., Luxembourg	3162
ProLogis European Finance VIII, S.à r.l., Luxembourg	3149	Société d'Investissements en Méditerranée S.A., Luxembourg	3166
ProLogis France XXVIII, S.à r.l., Luxembourg ...	3146	Steel & Co S.A., Luxembourg	3151
ProLogis Netherlands III, S.à r.l., Luxembourg ...	3153	Stella International S.A., Luxembourg	3155
ProLogis Netherlands XI, S.à r.l., Luxembourg ...	3133	Stella Jones International S.A., Luxembourg	3158
ProLogis UK LVII, S.à r.l., Luxembourg	3152	Ténérife Immobilière S.A., Luxembourg	3159
ProLogis UK XLIV, S.à r.l., Luxembourg	3144	Terrarosa S.A., Luxembourg	3164
ProLogis UK XLIX, S.à r.l., Luxembourg	3145	Toiture Eric Corvina, S.à r.l., Bascharage.....	3155
ProLogis UK XXXIV, S.à r.l., Luxembourg	3145	Trema Holding S.A., Luxembourg	3167
Reidener Spennchen S.A., Redange-sur-Attert ...	3143	Triple-Pro Group S.A., Luxembourg	3136
Rollimmo S.A., Walferdange.....	3154	Uppsala S.A.H., Luxembourg.....	3147
Rotomade, S.à r.l., Foetz	3135	Vetshop, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3143
Rotomade, S.à r.l., Foetz	3135	Vinimedia S.A., Ahn	3154
Royal Taxis, S.à r.l., Mondercange.....	3143	Vins du Portugal, S.à r.l., Differdange	3151
Samgwym Holdings S.A., Luxembourg	3165	Vrokolux, S.à r.l., Luxembourg	3149
Sankt Anton S.A., Luxembourg.....	3165	Vrokolux, S.à r.l., Luxembourg	3150
		Wandpark Kehmen-Heischent S.A., Bourscheid ..	3142

ASORO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.103.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, nous vous informons que la convention de domiciliation entre EuroSkandic S.A. 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et la Société Anonyme ASORO S.A., 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.103, a été annulée en date du 30 septembre 2003.

(Raison: transfert).

22 décembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086604.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SIMLA TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 45.474.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05969, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SIMLA TRUST S.A.

Signatures

Administrateurs

(086631.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

GARER STUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 63.741.

DISSOLUTION

L'an deux mil trois, le vingt-et-un novembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Madame Rolande Jeannine Pitault, employée privée, née à Villandry (F) le 9 juin 1948, épouse de Monsieur Lionel Maurizi, demeurant à L-2272 Howald, 33, rue Ed. Oster,

Agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:

Monsieur Bruno Claude Pitault, chauffeur, né à Luxembourg le 18 septembre 1968, demeurant à F-55240 Bouligny, 10, rue du Cimetière, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Laquelle a déclaré:

Qu'ensemble avec son mandant, elle possède toutes les cent parts sociales de la société à responsabilité limitée GARER STUFF, S.à r.l. avec siège à Luxembourg, 45, rue des Etats-Unis, constituée par acte du notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Capellen, en date du 10 mars 1998, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 63.741.

Que la société a cessé toute activité commerciale.

Que les comptes sociaux sont parfaitement connus des associés et sont approuvés par eux.

Que tout le passif de la société a été apuré et que tout l'actif a été distribué aux associés.

Que la comparante et son mandataire n'ont plus de revendication envers la société.

Ceci approuvé, la comparante, es qualité qu'elle agit, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

1. La société GARER STUFF, S.à r.l. est liquidée avec effet immédiat.
2. Pour autant que de besoin, Madame Rolande Pitault est à considérer comme liquidateur, qui reprend les frais des présentes à son compte.
3. Les documents de la société sont conservés pendant un délai de cinq ans au domicile de Madame Pitault à L-2272 Howald, 33, rue Ed. Oster.
4. Au cas où, par impossible, une dette ou une créance aurait échappé au liquidateur, Madame Pitault susdite en supporterait les frais ou en encaisserait le bénéfice.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire, après s'être identifiée au moyen de sa carte d'identité.

Signé: R. Pitault, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 27 novembre 2003, vol. 427, fol. 88, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 23 décembre 2003.

C. Mines.

(086632.3/225/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

PETRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 41, Esplanade.

R. C. Diekirch B 2.348.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2003, réf. DSO-AL00167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 décembre 2003.

Signature.

(903372.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

PETRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 41, Esplanade.

R. C. Diekirch B 2.348.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2003, réf. DSO-AL00168, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 décembre 2003.

Signature.

(903371.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

BRP (LUXEMBOURG) 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.499.

STATUTES

In the year two thousand three, on the fourth day of December.
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS Inc., a corporation incorporated and organized under the laws of Canada, having its registered office at 1000 La Gauchetière Ouest, Suite 2100, Montréal, QC H3B 4W5, registered with Industry Canada under the number 418651-6,

here represented by Mrs Céline Pignon, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 3 December 2003, in Montréal, Québec.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name BRP (LUXEMBOURG) 1, S.à r.l., (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand euro (EUR 20,000.-) represented by two hundred (200) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum by a resolution of the single partner or the general meeting of partners.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the single signature of any manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General Meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of February of each year and end on the thirty-first January.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 January 2004.

Subscription - Payment

Thereupon, BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS Inc., prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe to 200 shares representing the whole share capital of the Company and to fully pay them up by contribution in cash, so that the amount of twenty thousand euro (EUR 20,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,700.-

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as sole manager of the Company for an indefinite period:
Mr Jacques Levesque, business man, born on 10 November 1946 in Mont-Joli, Canada, with business address at 1000 La Gauchetière Ouest, Suite 4310, Montréal, QC H3B 4W5;
2. The registered office of the Company is set at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatre décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

BOMBARDIER PRODUITS RECREATIFS Inc., une société constituée et organisée sous le droit canadien, ayant son siège social à 1000 La Gauchetière Ouest, Suite 2100, Montréal, QC H3B 4W5, immatriculée à Industrie Canada sous le numéro 418651-6,

ici représentée par Madame Céline Pignon, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 3 décembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1^{er}. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination BRP (LUXEMBOURG) 1, S.à r.l., (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales**Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille euros (EUR 20.000,-), représenté par deux cents (200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation**Art. 7. Conseil de gérance**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la seule signature de tout gérant ou, par les signatures conjointes ou la signature

unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier février de chaque année et se termine le trente et un janvier.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associés(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 janvier 2004.

Souscription - Libération

BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS Inc., représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à deux cents (200) parts sociales représentant l'entière du capital social de la Société et libérer ces deux cents (200) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de vingt mille euros (EUR 20.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.700,-.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Jacques Levesque, business man, né le 10 novembre 1946 à Mont-Joli, Canada, avec adresse professionnelle à 1000 La Gauchetière Ouest, Suite 4310, Montréal, QC H3B 4W5;

2. Le siège social de la Société est établi à 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Pignon, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 décembre 2003, vol. 426, fol. 11, case 3. – Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 décembre 2003.

H. Hellinckx.

(084890.3/242/395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2003.

MARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.782.

—

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 19 décembre 2003**Deuxième résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maryse Santini de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Pascal Verdin-Pol, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086767.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SCIRRUS SCP, Société Civile Particulière.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

Constituée par acte sous seing privé en date du 1^{er} octobre 1999, statuts publiés au Mémorial C N° 961 du 15 décembre 1999.

—

Suite à une décision des associés en date du 14 décembre 1999, l'article 1^{er} des statuts se trouve modifié comme suit:

Art. 1^{er}. La société, qui est une société civile particulière, a pour objet exclusif l'acquisition, l'exploitation, la gestion et la mise en valeur ainsi que la vente de tout bien immobilier situé à l'étranger, sans préjudice de toutes mesures susceptibles de favoriser soit directement, soit indirectement la réalisation de son objet.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2003, réf. LSO-AL02489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086064.3/504/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2003.

METZEN, S.à r.l., CONSTRUCTEUR DE MOULINS, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6452 Echternach, 34, rue Kahlenberg.
H. R. Luxemburg B 97.145.

Im Jahre zweitausenddreie, den zehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts OSWALD METZEN G.m.b.H. INDUSTRIETECHNISCHE ANLAGEN, mit Sitz in D-54634 Bitburg, Dieselstrasse 5, eingetragen beim Handelsregister Bitburg unter Nummer H.R. 1075,

hier vertreten durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herr Oswald Metzen, Schlossermeister, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Rethelerstrasse 7.

Diese Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, erklärt:

- dass sie die einzige Anteilinhaberin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung METZEN, S.à r.l., CONSTRUCTEUR DE MOULINS, mit Sitz in 6452 Echternach, 34, rue Kahlenberg, ist,

welche gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich am 3. Dezember 1993, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 49 vom 4. Februar 1994,

und abgeändert wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Paul Decker am 23. Januar 1998, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 306 vom 5. Mai 1998,

und abgeändert wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 30. September 2002, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1662 vom 20. November 2002.

Dass die Gesellschaft eingetragen ist im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 97.145.

Dass das Gesellschaftskapital fünfundzwanzigtausend euro (25.000,- EUR) beträgt, aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von je zweihundertfünfzig euro (250,- EUR) welche alle der alleinigen Anteilinhaberin OSWALD METZEN G.m.b.H. INDUSTRIETECHNISCHE ANLAGEN, vorbenannt, zugeteilt sind.

Anschliessend hat die alleinige Anteilinhaberin, vertreten wie eingangs erwähnt, folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Der Zweck der Gesellschaft wird erweitert und somit wird Artikel 2 der Statuten abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der industrielle Bau von Maschinen und Geräten und deren Montage sowie technische Dienstleistungen, insbesondere im Bereich der Nahrungsmittelindustrie und verwandten Bereichen, nämlich:

- Montage von Anlagen, Industrieanlagen, Apparaten, Fördertechnik, Behälter,
- Metallbe- und verarbeitung, Metallbau, Stahlbau, Stahlbe- und verarbeitung, Schrauben- und Normteile, Schweisereien, Schnecken, Top-Trac-Anlagen, Entleersystem für Big-Bags,
- Getreidereinigungs- und Sortieranlagen, Elektrotechnik, Silosysteme, Siloanlagen, Siloentladungsanlagen, Glattwand-silos, Profilwandsilos, Rundsilos, Vierecksilos, Bunker- und Siloaustagvorrichtungen, Industrieanlagen für Schüttgut, Apparate, Silo, Behälter und Kessel, schlüsselfertige Umschlageneinrichtungen, Getreidespeicher- und Siloanlagen, Rohstoffmischer,
- Dienstleistungen, Montagen, Instandhaltung, Instandsetzung, Reparaturen, Betriebsanlagenwartung und -service, Elektroanlagenbau, Elektroinstallationen in Ein- und Mehrfamilienhäusern, Büros, Banken und in der Industrie,
- Gebäudeleittechnik (Planung, Projektierung, Ausführung),
- Elektrogrosshandel, Kabelbahnenbau, Steuerungsbau (SPS, Bussysteme), Visualisierungen, Wiegetechnik, Prozessautomatisierung, Wiege- und Steuersysteme,
- Präzisionsteile, Norm- und Drehteile, Siebanlagen, Förderanlagen, Elevatoren, Redler, Trogkettenförderer, Dosierförderschnecken, Trocknungsanlagen, Getreidekühlgeräte, Beizer, Druckbehälter aus Stahl, Stahlbau, grosser Eignungsnachweis DIN 18800.

Die Gesellschaft kann Unternehmen gleicher oder ähnlicher Art übernehmen, vertreten und sich an solchen Unternehmen beteiligen; sie darf auch Zweigniederlassungen errichten.

Fernerhin ist es der Gesellschaft gestattet, sämtliche mobiliaren und immobiliaren Geschäfte auszuführen, die zur Vervollkommnung des Hauptgesellschaftszweckes dienlich sein können. In dieser Hinsicht kann die Gesellschaft sich kapitalmässig oder auch sonstwie an in- und ausländischen Unternehmen beteiligen, welche ganz oder auch nur teilweise einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen wie sie selbst.

Generell ist es der Gesellschaft gestattet, ihre Tätigkeiten sowohl im Inland als auch im Ausland zu entfalten.

Zweiter Beschluss

Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei festgesetzt:

Zum technischen Geschäftsführer für den Bereich Elektrik wird Herr Ralf Schumacher, Ingenieur (FH), wohnhaft in D-54634 Bitburg, Rethelerstrasse 3, für unbestimmte Dauer ernannt. Er vertritt die Gesellschaft rechtsgültig in seinem Bereich durch seine Einzelunterschrift.

Der bisherige Geschäftsführer Herr Oswald Metzen, Schlossermeister, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Rethelerstrasse 7, vertritt die Gesellschaft rechtsgültig durch seine Einzelunterschrift in allen übrigen technischen Bereichen sowie im administrativen Bereich.

Die Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, verpflichtet sich die nötigen Genehmigungen zwecks Ausübung des Gesellschaftszweckes einzuholen.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus gegenwärtiger Urkunde entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr 750,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: O. Metzén, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 11 décembre 2003, vol. 356, fol. 42, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 16. Dezember 2003.

H. Beck.

(903278.3/201/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 décembre 2003.

METZEN, S.à r.l., CONSTRUCTEUR DE MOULINS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6452 Echternach, 34, rue Kahlenberg.

R. C. Luxembourg B 97.145.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 décembre 2003.

H. Beck.

(903279.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 décembre 2003.

LUX-CROISSANCE ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 38.459.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2003

1) L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 décembre 2002, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2004:

- Monsieur Raymond Kirsch, président.
- Monsieur Pit Hentgen, vice-président.
- Monsieur Michel Birel, administrateur.
- Monsieur Gilbert Ernst, administrateur.
- Monsieur Jean-Claude Finck, administrateur.
- Monsieur Jean Habay, administrateur.
- Monsieur Gilbert Hatz, administrateur.
- Monsieur Jean-Paul Kraus, administrateur.
- Monsieur Guy Rosseljong, administrateur.
- Monsieur Alphonse Sinnes, administrateur.
- Monsieur Paul Waringo, administrateur.
- Monsieur Armand Weis, administrateur.

2) L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean Hilger, a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean Hilger, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2004.

Luxembourg, le 8 décembre 2003.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086753.3/1122/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ProLogis NETHERLANDS XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 1.300.000,- EUR.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.315.*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la société le 5 décembre 2003*

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

2. Les bénéfices de l'exercice social 2002 s'élevant à un montant de EUR 211.984,- ont été alloués comme suit:

- un montant de EUR 92.948,- a été reporté afin de compenser les pertes des années précédentes

- 5% des bénéfices nets s'élevant à EUR 5.952,- ont été alloués à la réserve légale

- le montant restant a été reporté.

Le 5 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06801. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086701.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

AXENTIS S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1274 Howald, 95, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 88.348.*Assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2003*

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AXENTIS S.A., avec siège social à L-1274 Howald, 95, rue des Bruyères.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian Vallies, administrateur-délégué, demeurant à Frontigny (France).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Claude Florin, commerçant, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Robert Jesic, ingénieur, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Le président expose et l'assemblée constate:

- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Divers.

- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que le régime de signature statutaire repris dans le dernier alinéa de l'article 8 est le suivant:

«La société se trouve engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et de l'administrateur, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes.»

Deuxième résolution

L'assemblée confirme la composition du conseil d'administration qui se compose comme suit:

a) Monsieur Christian Vallies, maître peintre et vitrier, décorateur et miroitier, demeurant à F-57245 Frontigny, 11, Lotissement Les Vignottes, (France), administrateur du département «peinture & décoration - vitrerie & miroiterie» et administrateur-délégué;

b) Monsieur Robert Jesic, ingénieur, demeurant à L-1331 Luxembourg, 11, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur du département «génie civil»;

c) Monsieur Jean-Claude Florin, commerçant, demeurant à L-1361 Luxembourg, 1, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, administrateur du département «commerce d'articles électroménagers, d'articles audiovisuels et d'articles de matériel de sécurité»;

d) Monsieur Günter Igel, maître électricien, demeurant à D-54411 Hermeskeil, Trierer Strasse 126, (Allemagne), administrateur du département «électricité»;

e) Monsieur Daniel Lallemand, maître jardinier et phytosanitaire, demeurant à L-8506 Redange-sur-Attert, 1b, Pallerberg, administrateur du département «espaces verts».

Troisième résolution

L'assemblée confirme la fonction de Monsieur Christian Vallies comme administrateur-délégué, mais pas avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature, comme cela résultait de sa nomination lors de la première assemblée générale extraordinaire tenue consécutivement à la constitution.

Quatrième résolution

L'assemblée décide afin de répondre aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, et conformément au régime de signature statutaire repris dans le dernier alinéa de l'article 8 des statuts, que la société est dorénavant engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et de l'administrateur, ayant le pouvoir de co-signature obligatoire dans sa qualification professionnelle.

Howald, le 10 décembre 2003.

Pour avis sincère et conforme

C. Vallies / D. Lallemand / R. Jesic / J.-C. Forin

Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06335. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086641.3/231/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FOODLINE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 92.084.

Le bilan 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903390.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

FOODLINE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 92.084.

Le bilan 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903389.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

FOODLINE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 92.084.

Le bilan 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903388.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

FOODLINE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 92.084.

Le bilan 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(903387.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

NIKKO EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 368.047,52 EUR.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.115.

Il est porté à la connaissance des tiers qu'une erreur s'est glissée lors de la rédaction de l'extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société NIKKO EUROPE, S.à r.l. concernant la nomination de son nouveau gérant.

En effet, dans le texte de la première résolution, il fallait lire: «nommer Monsieur Jeroen Pieter Bakker, domicilié à Moskesbaan 8, 4823 AH Breda (Pays-Bas) gérant de la société pour une durée indéterminée.»

Et non: «nommer Monsieur Jeroen Pieter Blakker, domicilié à Moskesbaan 8, 4823 AH Breda (Pays-Bas) gérant de la société pour une durée indéterminée.»

Le gérant unique de NIKKO EUROPE, S.à r.l. est donc à ce jour Monsieur Jeroen Pieter Bakker.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 2 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086757.3/1026/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ROTO MADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**(anc. ROTOMATE, S.à r.l.).**Siège social: L-3895 Foetz, Z.I. rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 96.695.

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Antoine Machado, gérant de société, né à Haute-Kontz/ Moselle, France, le 5 avril 1958, demeurant à F-57570 Beyren-les Sierck, 11, rue Principale.

2.- Monsieur Gilles Delaisse, employé privé, né à Messancy, Belgique, le 16 novembre 1971, demeurant à B-6791 Athus, 18, rue des Sports.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée ROTOMATE S.à r.l., avec siège social à L-3895 Foetz, Z.I. rue de l'Industrie, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 7 novembre 2003, en voie de publication.

Lesquels associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et dont ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, et ils prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1.- L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale en ROTOMADE, S.à r.l.

2.- Suite à la résolution qui précède, l'article 1^{er} des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** La société prend la dénomination de ROTOMADE, S.à r.l., société à responsabilité limitée.»

Frais

Les frais et honoraires en rapport avec le présent acte resteront à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état ou demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Machado, G. Delaisse, R. Schuman.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2003, vol. 881, fol. 70, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 24 décembre 2003.

R. Schuman.

(086141.3/237/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

ROTO MADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, Z.I. rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 96.695.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous l'autorité du Ministre de la Justice, le 29 décembre 2003.

R. Schuman.

(086143.3/237/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

IKARUS HOLDING AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2128 Luxemburg, 68, rue Marie-Adélaïde.
H. R. Luxemburg B 11.511.

Im Jahre zweitausendunddrei, am achtundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit dem Amstswohnsitz in Luxemburg

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft IKARUS HOLDING AG, mit Sitz zu Luxemburg, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 11.511, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen am 13. Dezember 1973, veröffentlicht im Mémorial C vom 1974, Seite 1015.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Maître Charles Duro, Rechtsanwalt, wohnhaft zu Luxemburg. Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Maître Karine Mastinu, Rechtsanwalt, wohnhaft zu Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Madame Bérénice Robert, Juristin, wohnhaft zu Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter, sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten etwaigen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigefügt.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1.- Entscheidung über die Verlängerung der Dauer der Gesellschaft für weitere 30 Jahre.

2.- Entsprechende Änderung des Artikels 3 der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung haben die Gesellschafter einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Dauer der Gesellschaft für weitere 30 Jahre festzusetzen, gerechnet ab dem Datum der heutigen Generalversammlung und bis zum 28. November 2033.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 3 der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf dreissig Jahre bis zum 28. November 2033 festgesetzt. Die Gesellschaft kann vorzeitig aufgelöst oder ihre Dauer verlängert werden, und dies aufgrund eines Beschlusses der Generalversammlung der Aktionäre; hierzu ist die gleiche Mehrheit erforderlich wie bei der Abstimmung über Satzungsänderungen. Die Gesellschaft kann für einen Zeitraum, welcher über ihre Dauer hinausgeht, Verpflichtungen eingehen.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Unterzeichnet: C. Duro, K. Mastinu, B. Robert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 29, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 24. Dezember 2003.

J. Elvinger.

(086666.3/211/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

TRIPLE-PRO GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxemburg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxemburg B 56.205.

EURAUDIT, S.à r.l., a démissionné avec effet au 20 février 2001 de sa qualité de Commissaire aux Comptes.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AL04641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086039.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2003.

ASSUR OMNIUM S.A., Société Anonyme,
faisant le commerce sous l'enseigne AGENCE GENERALE OMNIUM ASSURANCES.
 Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 216, route de Belvaux.
 R. C. Luxembourg B 97.696.

—
 STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Robert Herr, directeur commercial, demeurant au 216, route de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette;
- 2.- Madame Juliette Colling, employée de l'Etat, demeurant au 216, route de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital - Cession d'actions

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de: ASSUR OMNIUM S.A., pouvant faire le commerce sous l'enseigne AGENCE GENERALE OMNIUM ASSURANCES.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une agence principale en assurances telles que l'assurance-vie, l'assurance pensions complémentaires, les assurances de personnes, et en général de toutes autres assurances prévues par la législation luxembourgeoise, ainsi que tout travail de secrétariat.

Elle pourra également servir d'intermédiaire quant à la souscription des contrats épargne-logement et pourra être un agent de placement pour des fonds d'investissements ou toute autre forme d'investissement liés à des contrats d'assurance.

Toutefois, les activités ci-dessus devront être exercées par des personnes physiques dûment agréées.

En outre, la société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La société pourra encore prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont et resteront nominatives.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. L'actionnaire qui désire céder tout ou partie de ses actions respectivement, le ou les héritiers d'un actionnaire décédé devront en informer le conseil d'administration par lettre recommandée, en indiquant le nombre et les numéros des actions qu'ils se proposent de céder, le prix qu'ils en demandent et les nom, prénom, état et domicile de la personne éventuellement intéressée à l'acquisition de ces actions.

Cette lettre devra également contenir l'offre irrévocable jusqu'à l'expiration des délais ci-après prévus, de céder les actions concernées aux autres actionnaires au prix indiqué, qui ne pourra cependant pas excéder la valeur nette de l'action, telle que confirmée, le cas échéant, par une expertise d'un réviseur d'entreprise.

Au cas où l'acquéreur éventuel souhaiterait acquérir l'intégralité des titres à céder et l'intégralité seulement, la lettre recommandée du cédant doit le préciser expressément.

Dans la quinzaine de la réception de cette lettre, le conseil d'administration transmet par lettre recommandée aux autres actionnaires, cette proposition de cession. Ceux-ci auront un droit de préférence pour acquérir ces actions, proportionnellement au nombre d'actions dont ils sont propriétaires.

L'actionnaire qui entend exercer son droit de préemption doit en informer le conseil d'administration dans le mois de la réception de la lettre l'avisant de l'offre de la cession, faute de quoi il sera déchu de son droit de préférence.

Dans la quinzaine de l'expiration de ce dernier délai, le conseil d'administration avisera les actionnaires ayant exercé leur droit de préemption du nombre d'actions sur lesquelles aucun droit de préférence n'aura été exercé, avec prière d'indiquer dans le mois s'ils sont intéressés à racheter tout ou partie des actions.

Au cas où l'intégralité des titres et l'intégralité seulement est à céder, le conseil d'administration doit également aviser les actionnaires que faute de rachat par ceux-ci et/ou la société de l'intégralité des titres, le cédant sera libre du choix du cessionnaire pour l'intégralité des titres qu'il souhaite céder.

Dans la quinzaine de l'expiration de ce délai supplémentaire, le conseil d'administration adressera à l'actionnaire désireux de céder ses actions respectivement à l'héritier ou aux héritiers de l'actionnaire décédé, une lettre recommandée indiquant le nom des actionnaires qui entendent exercer leur droit de préférence, et le nombre d'actions dont ils acceptent la cession ou, à défaut, le nombre d'actions que la société rachètera elle-même.

A partir de la réception de cette lettre, l'actionnaire, respectivement le ou les héritiers, seront libres de céder au cessionnaire indiqué dans leur offre de cession, les actions qu'il ont offert de céder et qui ne seraient pas rachetées par les autres actionnaires ou la Société, voire même l'intégralité de ces actions si tel est le choix de l'acquéreur proposé, dans la mesure où ce choix aura préalablement été communiqué par le conseil d'administration aux différents actionnaires, comme indiqué ci-dessus.

Il pourra cependant être dérogé à l'ensemble des procédures décrites ci-dessus dans l'hypothèse où une assemblée conviendrait à l'unanimité d'autres façons de procéder, qu'il s'agisse de cessions d'actions ou des conséquences du décès d'un actionnaire.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 10. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 12. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 13. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 14. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée Générale

Art. 15. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de mai de chaque année à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 17. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2004.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Robert Herr, prénommé, quatre cents actions	400
2.- Madame Juliette Colling, prénommée, cent actions	100
Total: cinq cents actions	500

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille six cents euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Robert Herr, directeur commercial, demeurant au 216, route de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette;

2.- Madame Juliette Colling, employée de l'Etat, demeurant au 216, route de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette;

3.- Monsieur Philippe Herr, demeurant au 216, route de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Est nommé aux fonctions de commissaire:

Monsieur René Pleimling, expert comptable, demeurant au 105A, rue Andethana, L-6970 Hostert.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2009.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 216, route de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Robert Herr, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Herr, J. Colling, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2003, vol. 881, fol. 68, case 9. – Reçu 250 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 décembre 2003.

J.-J. Wagner.

(086597.3/239/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MADE BY DAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9180 Oberfeulen, 42, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 95.287.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales, reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 21 novembre 2003, enregistré à Diekirch, le 24 novembre 2003, vol. 612, fol. 57, case 11, que le capital social de la société à responsabilité limitée MADE BY DAN, S.à r.l. avec siège social à L-9180 Oberfeulen, 42, route d'Arlon, constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 27 août 2002, publié au Mémorial C, numéro 1554 du 29 octobre 2002 se répartit comme suit:

1. Monsieur Daniel Wilmes, maître boulanger-pâtissier, demeurant à Oberfeulen, trente-quatre parts sociales	34
2. Madame Francine Schneider, sans état, demeurant à Oberfeulen, trente-trois parts sociales	33
3. Madame Gabrielle Wilmes, sans état, demeurant à Gilsdorf, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 décembre 2003.

F. Unsen.

(903370.3/234/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

HOMILUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 21.362.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086200.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

COVADU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 4, rue du Pont.
R. C. Diekirch B 95.654.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2003, réf. DSO-AL00161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Sûre, le 19 décembre 2003.

E. Duinslaeger
Administrateur-Délégué

(903382.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

COVADU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 4, rue du Pont.
R. C. Diekirch B 95.654.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social de la société le 14 octobre 2003

1. L'Assemblée Générale approuve les comptes au 31 décembre 2002 et décide de reporter la perte sur l'exercice 2003.

2. L'Assemblée Générale accepte la révocation de COMMISERV, S.à r.l., commissaire aux comptes.

3. L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Christine Mathy comme commissaire aux comptes pour une année, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes se clôturant le 31 décembre 2003. Le mandat sera renouvelé chaque année lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes annuels.

4. L'Assemblée Générale donne entière décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat se terminant le 31 décembre 2002.

Pour la société
E. Duinslaeger
Administrateur-Délégué

Enregistré à Diekirch, le 19 décembre 2003, réf. DSO-AL00160. – Reçu 89 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Felten.

(903384.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

EURODRILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 3, rue Fuussekaul.
R. C. Diekirch B 91.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05214, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour EURODRILL S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.
Signature

(903373.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

GENEVA ENERGY VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 80.689.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 25 janvier 2001, acte publié au Mémorial C n° 798 du 22 septembre 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 22 mars 2001 (deux actes), en date du 31 mai 2001, en date du 8 mars 2002 et en date du 5 novembre 2002, actes publiés au Mémorial C n° 930 du 27 octobre 2001 (deux actes), au Mémorial C n° 1135 du 10 décembre 2001, au Mémorial C n° 1013 du 3 juillet 2002 et au Mémorial C n° 1755 du 10 décembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GENEVA ENERGY VENTURES S.A.
KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.
Signature

(086435.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

INFOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 61.631.

Il résulte d'une lettre de démission datant du 18 décembre 2003 que Monsieur Henry Peter a démissionné de son mandat en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société.

Depuis, le Conseil d'Administration de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Giuseppe Fossati, demeurant au 4, Via Mazzini, CH-6900 Lugano, Suisse, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Luca Fossati, demeurant au 4, Via Mazzini, CH-6900 Lugano, Suisse, Vice-Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Marco Fossati, demeurant au 4, Via Mazzini, CH-6900 Lugano, Suisse;
- Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant à Fauvillers, B-6637 Belgique;
- Monsieur Donato Cortesi, demeurant au 16 Via Ai Ronchi, CH-6943 Vezia, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2003.

INFOOD S.A.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086468.3/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

WANDPARK KEHMEN-HEISCHENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9140 Bourscheid, 1, Schlasswée.
R. C. Diekirch B 6.385.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Signature.

(903374.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

ELECTRICITE GINDT CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9644 Dahl, 28, Um aale Wee.
R. C. Diekirch B 4.439.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Signature.

(903375.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

DOLENIA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.607.

EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 31 octobre 2003 concernant le transfert du siège social au 18, rue de l'Eau, le contrat de domiciliation conclu par la société avec la société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A. est résilié.

Luxembourg, le 16 décembre 2003.

Pour extrait conforme

S. Coyette

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086437.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

VETSHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 4, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 21.900.

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures.

Ordre du jour:

- Révocation,
- Nomination,
- Signature.

La société anonyme UJA-EUROPE, avec siège social 70-72, rue Neuve à B-Bruxelles, est représentée par son conseil d'administration en fonction.

D'un commun accord, Monsieur Limonier Richard, est révoqué de sa fonction de gérant administratif.

Monsieur Soussan Félix, demeurant à F-Saint-Maur-des-Fossés, 6, avenue de la Passerelle, est nommé gérant technique et unique.

La société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 11.00 heures.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 11 juin 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086481.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

REIDENER SPENNCHEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 59, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 4.186.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 décembre 2003, réf. DSO-AL00185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 29 décembre 2003.

Pour la société

C. Kieffer-Gillen

Administratrice-Déléguée

(903377.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

ROYAL TAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3937 Mondercange, 5, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 69.929.

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures.

Ordre du jour:

- Révocation,
- Nomination,
- Signature.

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital est représentée par:

- | | |
|---|--------------------|
| 1) Monsieur José Victor Silva Simoes, demeurant 11, rue de Dalheim à L-5898 Syren | 30 parts sociales |
| 2) Monsieur Angelino Dias Arnaut, demeurant 5, rue de Neudorf à L-3937 Mondercange. | 70 parts sociales |
| | 100 parts sociales |

A l'unanimité des voix, les associés décident de nommer Monsieur Dias Arnaut Angelino, domicilié 5, rue du Neudorf L-3937 Mondercange, en tant que gérant technique.

A l'unanimité des voix, les associés décident de révoquer Monsieur Nogueira Nuno de Sousa Ricardo, demeurant à 82, rue du Brill, L-4042 Esch-sur-Alzette, comme gérant technique.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature du gérant technique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 16.00 heures.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} septembre 2003.

J. V. Silva Simoes / A. Dias Arnaut.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086497.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

GRAND GARAGE FORD WENGLER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9012 Ettelbruck, 32-36, avenue des Alliés.

R. C. Diekirch B 91.540.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 29 décembre 2003, réf. DSO-AL00255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 décembre 2003.

P. Wengler.

(903386.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

JS+P MENUISERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6582 Rosport, 6, rue de la Montagne.

R. C. Diekirch B 2.867.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rosport, le 30 décembre 2003.

Signature.

(903396.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

BARRISTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 18.108.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086203.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

IMMOBILIERE PASADENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.913.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086206.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

ProLogis UK XLIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 50.000,- GBP.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.067.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la société le 5 décembre 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 5 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086715.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ProLogis UK XXXIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 10.000,- GBP.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.439.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la société le 5 décembre 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 5 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06832. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086716.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ProLogis UK XLIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 10.000,- GBP.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.071.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la société le 5 décembre 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 5 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086717.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

INITIATIVE PERSPECTIVE STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.142.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 19 décembre 2003

Conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 décembre 2003, il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration accepte la démission d'un administrateur:

La société NEWWORLD INTERVEST S.A. ayant son siège à Tortola BVI et lui donne décharge pour son mandat.

Le conseil d'administration accepte la nomination d'un nouvel administrateur:

Mme Odille Henry née le 18 mars 1951 à Ville sur Cousances demeurant à F-28700 Le Gue de Bleury, 11, rue du Pont.

Le conseil d'administration accepte la démission du Commissaire aux comptes:

La société INTERNATIONAL NET LTD ayant son siège à Nassau, Bahamas et lui donne décharge pour son mandat.

Le conseil d'administration accepte la nomination du Commissaire aux comptes:

La société MONTEREY BUSINESS CENTER S.A. ayant son siège à 29, avenue Monterey.

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086684.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SIVRY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.252.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086208.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

ERCO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.886.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

Signature.

(086358.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

MOBILTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 70A, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 88.145.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2003, réf. LSO-AL06787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 décembre 2003.

Signature.

(086367.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

ETS.EMILE BAUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3315 Bergem.
R. C. Luxembourg B 15.110.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bergem, le 29 décembre 2003.

Signature.

(086395.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2003.

ProLogis FRANCE XXVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 700.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.002.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la société le 5 décembre 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 5 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086718.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

NCR BELGIUM & Co SNC, Succursale à Luxembourg.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 27, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 63.438.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration prise le 20 novembre 2003:

- de procéder à la fermeture de la société NCR BELGIUM & Co SNC, Succursale à Luxembourg, à compter du 30 septembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 8 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086756.3/1026/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

AIT GROUP EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 81.170.

Suite à la résolution de l'associé unique prise le 31 octobre 2003, il résulte que:

- Le siège social de la société a été transféré du 20, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, au 12, rue Jean Engling, Appartement 18B, L-1466 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 4 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086758.3/1026/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

NEIP INVESTORS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.559.

Le Contrat de Domiciliation conclu en date du 27 octobre 2000 entre la Société Anonyme NEIP INVESTORS S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résilié avec effet au 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086771.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

UPPSALA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 19.941.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 5 novembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 341 du 30 décembre 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 mars 1983, acte publié au Mémorial C n° 121 du 9 mai 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 novembre 1983, acte publié au Mémorial C n° 366 du 14 décembre 1983, le capital social a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 13 décembre 2001, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n° 789 du 24 mai 2002.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UPPSALA S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(086439.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ARAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 88.364.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille trois, le sept août, à 14.00 heures, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARAM S.A., s'est tenue à son siège social à Luxembourg.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles Bounéou, demeurant professionnellement à L-2418 Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Alexandre Cherino, demeurant professionnellement à L-2418 Luxembourg, et choisit comme scrutateur Monsieur Adriaan Bijkerk, conseiller financier, demeurant à Capelle Aan Den Ijssel aux Pays-Bas.

Monsieur le président constate:

I. Que les actionnaires présents ou représentés disposent d'actions au porteur.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Annulation des titres au porteur préexistants et émission de deux nouveaux titres n° 1 et 2 tel que suit:

a. titre 1 de 99 actions,

b. titre 2 de 1 action.

2. Révocation de l'ensemble du conseil d'administration et décharge.

3. Nomination de trois nouveaux administrateurs.

4. Nomination d'un administrateur-délégué.

Résolutions

Les actionnaires, à l'unanimité, décident:

1. de l'annulation de tout titre au porteur préexistant;

2. de l'émission de 2 titres au porteur, en remplacement;

a. titre 1 représentant 99 actions, chacune d'une valeur de 310,- EUR,

B. titre 2: représentant 1 action, chacune d'une valeur de 310,- EUR;

3. de la révocation de l'ensemble du conseil d'administration;

4. de la nomination en remplacement de:

a. Monsieur Adriaan Bijkerk, conseiller financier, né le 5 février 1948, demeurant Cypresbaan 9 à NL-2908CT Capelle Aan Den Ijssel, aux Pays Bas,

b. Madame Grada R.J. Bijkerk, employée privée, demeurant à Capelle Aan Den Ijssel aux Pays Bas,

c. la société des Iles Vierges Britanniques, QUESTINA, établie et ayant son siège social à Tortola, Road Town, Akara Building;

5. nomination d'un administrateur-délégué, Monsieur Adriaan Bijkerk, conseiller financier, né le 5 février 1948, demeurant Cypresbaan 9 à NL-2908CT Capelle Aan Den Ijssel, aux Pays-Bas, ayant pouvoir d'engager seul la société par sa seule signature, notamment auprès des établissements bancaires et ayant tous pouvoirs d'engager la société au sens de la loi de 1988 sur l'autorisation d'établissement.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour en opérer le dépôt et faire toutes formalités s'il y a lieu.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Signature / Signature / Signature

Le Secrétaire / Le Président / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2003, réf. LSO-AI03162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086458.3/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CUPRUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 84.011.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 270 du 18 février 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 4 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1339 du 16 septembre 2002 et en date du 9 octobre 2003, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CUPRUM HOLDING S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(086442.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.694.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Albert Abehsra, Chairman, IFDC LIMITED, Holden House, 57, Rathbone Place London W1T 1JU United Kingdom.

- Monsieur Jean Bodoni, Senior Vice President, EXPERTA CORPORATE & TRUST SERVICES S.A., LUXEMBOURG, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

- Monsieur Jean-Antoine Bouchayer, Responsable de la Gestion Internationale, NATEXIS ASSET MANAGEMENT, 68-76, quai de la Rapée, F-75012 Paris.

- Monsieur Germain Giraud, Director, IFDC S.A. GROUP, PARIS, 41, avenue Montaigne, F-75008 Paris.

- Monsieur Michel Hardy, Directeur, IFDC INVESTMENT MANAGEMENT CO S.A., 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

- Monsieur Keisuke Muratsu, ACTIVITY INTERNATIONAL INC., 3-3-2, Minami Azabu, Minato-ku, Tokyo 106-0047 Japon.

- Monsieur Yoshihiko Tomimatsu, F153-0061, 3-23-5 Nakameguro Meguroku, Tokyo, Japon.

Pour JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05322. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086519.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ProLogis EUROPEAN FINANCE VIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 95.935.

Suite à un contrat daté du 25 novembre 2003 cinq cent parts sociales détenues dans la Société par son actionnaire unique, c'est-à-dire ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l. ont été transférées à ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VIII, S.à r.l. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

Le 19 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086547.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

VROKOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.315.

Il résulte d'une résolution de l'actionnaire unique prise à Luxembourg en date du 16 décembre 2003, que les résolutions suivants ont été adoptées:

1. Les gérants suivants ont démissionné de leur poste de gérant:

- Richard Oerlemans;

- Eddy Koppers;

- Annerieke Vrolijk.

2. Le gérant suivant a été nommé gérant unique en remplacement des gérants démissionnaires:

- RONGWHELL INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 décembre 2003.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086552.3/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

VROKOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 90.315.

Extrait du contrat de cession de parts sociales daté du 17 décembre 2003

Il résulte du contrat de cession conclu en date du 17 décembre 2003 entre VROKO STAR I BV, ayant son siège social à NL-1976 DK Ijmuiden, Makreelkade 9 (Pays-Bas), en tant que cédant, et VROKO INTERNATIONAL HOLDING BV, ayant son siège social au NL-1976 DK Ijmuiden, Makreelkade 9, en tant que cessionnaire, que VROKO STAR I BV a cédé l'entière des parts sociales (500 parts sociales) de VROKOLUX, S.à r.l. qu'il possédait, à VROKO INTERNATIONAL HOLDING BV.

Par suite du contrat de cession susmentionné, l'associé actuel de VROKOLUX, S.à r.l. est le suivant:

Nom de l'associé unique	Nombre de parts qu'il possède
VROKO INTERNATIONAL HOLDING BV.	500
Total:	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086550.3/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

JUNIPER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 52.852.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002 et le bilan et l'annexe non-consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06377, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Signature.

(086562.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

BROWN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 48.780.

Extrait du livre des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Annuelle passé à Luxembourg le 30 juin 2003

L'Assemblée Générale, après délibération et après avoir lu le bilan et les comptes annuels de la Société ainsi que le rapport du Commissaire de la société, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Approuve le bilan et les comptes annuels de la société pour l'exercice 2002.
- 2) Décharge pleinement les Administrateurs et le Commissaire de toute responsabilité concernant l'exercice 2002.
- 3) Ordonne au Conseil d'Administration de procéder à l'enregistrement et à la publication du bilan et des comptes annuels de la société, conformément à la loi.
- 4) La présente Assemblée élit à l'unanimité les administrateurs suivants:
 - Kyros-Athanassios Filippou, homme d'affaires, demeurant à Athènes, Grèce.
 - Nikolaos Korogiannakis, avocat, demeurant à Bruxelles, Belgique.
 - Ekaterini Mouzaki, juriste, demeurant à Lille, France.

Leur mandat étant valable pour un an, expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

5) Renouvelle le mandat du Commissaire:

Georgios Georgiou - Kostakopoulos.

Son mandat est valable pour un an et expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 8 décembre 2003.

Copie conforme du livre des procès-verbaux

Le Président / La Secrétaire / Le Scrutateur

Le Bureau

N. Korogiannakis

Le Membre du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2003, réf. LSO-AL02427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086568.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

STEEL & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 41.801.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 décembre 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société, qui s'est tenue en date de ce jour, que:

1. Monsieur James Paczkowski est révoqué avec effet à ce jour du poste d'administrateur-délégué à la gestion journalière de la société.

2. Monsieur Philippe Bouchard est nommé au poste d'administrateur-délégué à la gestion journalière de la société, devenu vacant, pour terminer le mandat de l'administrateur révoqué jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.
Luxembourg, le 16 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

M. Watgen

Avocat-Avoué

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06981. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086560.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CONSTROLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 81, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 85.594.

Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes, à savoir:

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l., 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig,
démissionne avec effet immédiat.

Itzig, le 8 décembre 2003.

Pour extrait conforme et sincère

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086736.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

VINS DU PORTUGAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4640 Differdange, 19, avenue d'Oberkorn.
R. C. Luxembourg B 21.738.

Le bilan au 31 décembre 2002 de la société VINS DU PORTUGAL, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Signature.

(086476.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

JUGENDZENTRUM DEIFFERDENG, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4320 Differdange, 14, rue E. Mark.

DISSOLUTION

Par la présente, Mme Pauwels Dominique, déclare avoir procédé à la clôture définitive et à la liquidation des biens comme prévu dans l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 octobre 2002.

D. Pauwels

Présidente

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, réf. LSO-AL04174. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086546.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

BETONS ET MATERIAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 98, rue du Grünewald.
R. C. Luxembourg B 78.201.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 octobre 2003

L'assemblée générale ordinaire de BETONS ET MATERIAUX S.A. a pris ce jour à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Sont réélus administrateurs pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Paul Baatz, administrateur-délégué, demeurant à Colmarberg;
- Monsieur Fernand Baatz, administrateur, demeurant à Colmarberg;
- Monsieur Lucien Baatz, administrateur, demeurant à Colmarberg.

Est élue réviseur d'entreprises pour une durée de 6 ans la société:

- FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l. avec siège social à 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig.

Dès lors le conseil d'administration se compose comme suit

- Monsieur Paul Baatz, administrateur-délégué, demeurant à Colmarberg;
- Monsieur Fernand Baatz, administrateur, demeurant à Colmarberg;
- Monsieur Lucien Baatz, administrateur, demeurant à Colmarberg.

Itzig, le 17 décembre 2003.

Pour extrait conforme et sincère

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086740.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ProLogis UK LVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 10.000,- GBP.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.225.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 5 décembre 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Le 5 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086695.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FABEMIBRI, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 52.877.

Il résulte de trois lettres de démission du 15 décembre 2003 que Messieurs Thierry Fleming, John Seil et Luc Hansen ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et FABEMIBRI en date du 20 juillet 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086573.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ProLogis NETHERLANDS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 2.600.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.974.

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 5 décembre 2003

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

2. Les bénéfices de l'exercice social 2002 s'élevant à un montant de EUR 175.720,- ont été alloués comme suit:
- 5 % des bénéfices nets à concurrence de 10 % du capital social s'élevant à EUR 8.786,- ont été alloués à la réserve légale,

- le montant restant a été reporté.

Le 5 décembre 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086696.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

DORCHESTER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 77.770.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Signature.

(086687.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MEGANTIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 71.986.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 21 septembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 952 du 13 décembre 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 octobre 2000, acte publié au Mémorial C n° 402 du 31 mai 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEGANTIA, S.à r.l.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(086440.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SHELL ENERGIELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 53.343.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SHELL ENERGIELUX S.A.

P. Cambresier

Administrateur-Directeur

(086569.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

BETONS ET MATERIAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 98, rue du Grünewald.
R. C. Luxembourg B 78.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05124, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 19 décembre 2003.

Pour *BETONS ET MATERIAUX S.A.*

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(086743.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS MODESTE BAATZ ET FILS, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 22.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05126, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 19 décembre 2003.

Pour *ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS MODESTE BAATZ ET FILS, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(086745.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

VINIMEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn.
R. C. Luxembourg B 70.437.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086441.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ROLLIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 15.635.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Signature.

(086494.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SELECT CASH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Bertrange.
R. C. Luxembourg B 60.253.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SELECT CASH S.A.

P. Cambresier

Administrateur-Directeur

(086571.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MOEBELZENTRUM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 7.220.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Signature.

(086496.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CARTAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 76.983.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Signature.

(086500.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

AN DER MAUSFAAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich.
R. C. Luxembourg B 56.167.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086518.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CORVINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, Z.I. 25, rue Robert Krieps.
R. C. Luxembourg B 33.711.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06962, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 décembre 2003.

Signature.

(086531.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

TOITURE ERIC CORVINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4950 Bascharage, 5, rue Michel Klein.
R. C. Luxembourg B 55.921.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2003, réf. LSO-AL06965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 décembre 2003.

Signature.

(086533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

STELLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 99B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.543.

Les comptes annuels aux 30 juin 2003 et 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04904, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(086609.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

COMPAGNIE PRIVEE DE L'ETOILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.218.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 décembre 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2008:

- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'Entreprises, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, en remplacement de Claude Faber.
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, en remplacement de Patrick Meunier;
- Monsieur Sandro Frei, administrateur de sociétés, demeurant à CH-Genève;
- Monsieur Gérard Ghrenassia, administrateur de sociétés, demeurant à Croissy-sur-Seine.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2008:

- FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Pierre Schill.

Le siège social de la société a été transféré au 3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03664. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086578.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SHELL LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8005 Bertrange.
R. C. Luxembourg B 7.479.

Extrait du conseil de gérance du 21 novembre 2003

Le conseil de gérance décide de donner les pouvoirs de signature externes tels que énoncés dans les paragraphes A, B, C et D des pouvoirs de signature à Monsieur Jean-Yves Rassel.

P. Cambresier

Gérant en charge de la gestion journalière

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086580.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

EUROFINANCE PLACEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.221.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 décembre 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2007:

- Monsieur William Ghrenassia, administrateur de sociétés, demeurant à F-78170 La Celle Saint Cloud, allée des Combattants;
- Monsieur Guy Ghrenassia, administrateur de sociétés, demeurant à F-92420 Vaucresson, 48, avenue du Clos Touthain;
- Monsieur Sandro Frei, administrateur de sociétés, demeurant à Genève.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2007.

- FIDUCIAIRE DU GLACIS, S.à r.l., 18A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Bernard Ewen.

Luxembourg, le 11 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086581.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

JUANA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.669.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

JUANA HOLDING S.A.H.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(086656.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SHELL LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8005 Bertrange.
R. C. Luxembourg B 7.479.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SHELL LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l.

P. Cambresier

Gérant

(086576.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

GARAGE JEAN WAGNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9250 Diekirch, 17, rue de l'Industrie.
R. C. Diekirch B 94.756.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 30 décembre 2003, réf. DSO-AL00275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 décembre 2003.

Signature.

(903393.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 décembre 2003.

BAATZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05128, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 19 décembre 2003.

Pour BAATZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(086747.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

COMPETENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 61.974.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Signature

Un mandataire

(086596.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SHELL FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 79.812.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SHELL FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l.

P. Cambresier

Directeur

(086574.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

STELLA JONES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.292.

Les comptes annuels aux 30 juin 2002 et 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04889, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(086612.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ETOILE GARAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 5, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 27.357.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05137, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 décembre 2003.

Pour ETOILE GARAGE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(086749.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CIMENTS LUXEMBOURGEOIS, Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 7.466.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, réf. LSO-AL05277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 décembre 2003.

Signatures.

(086782.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FIROLA INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.681.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FIROLA INVESTMENT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(086659.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CONSTELLATION FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.060.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CONSTELLATION FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(086658.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

EURO HOLIDAYS PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.766.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour EURO HOLIDAYS PROPERTIES S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(086663.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

TENERIFE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.116.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour TENERIFE IMMOBILIERE S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(086664.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

ARX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.920.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(086669.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

AWS INTERNATIONAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 200.000.000,- USD.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 85.465.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(086677.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.122.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(086667.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

EST DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 56.647.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Signature.

(086685.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

DUNDEE INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 68.467.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausenddrei, am siebenundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar, Maître Joseph Elvinger, Notar mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft DUNDEE INVESTMENTS HOLDING S.A., eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 71.322, mit Sitz in L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, hier vertreten durch Herrn Victor Elvinger, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich und Herrn Serge Marx, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Der Komparent bittet den Notar folgendes zu beurkunden:

1. Dass die Aktiengesellschaft DUNDEE INVESTMENTS S.A. (nachstehend «die Gesellschaft»), mit Sitz in L-1840 Luxembourg, 39, Boulevard Joseph II, eingetragen im «Registre de Commerce et des Sociétés» in Luxembourg, unter der Sektion B Nummer 68.467, durch eine vor dem Notar Joseph Elvinger, Notar in Luxemburg, am 8. Februar 1999 aufgenommene Urkunde, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 311 vom 4. Mai 1999, gegründet wurde.

2. Dass der Komparent Eigentümer sämtlicher eintausend (1.000) Aktien mit einem Nominalwert von fünfhundertelf Komma zwei neun eins acht acht Euro (511,29188) pro Aktie, welche das gesamte Gesellschaftskapital der DUNDEE INVESTMENTS S.A. darstellen, ist, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

3. Dass der Komparent erklärt genaue Kenntnis über die finanzielle Lage und Situation der Gesellschaft zu haben.

4. Dass der Komparent in seiner Eigenschaft als alleiniger Aktionär erklärt die Gesellschaft aufzulösen.

5. Dass der Vollmachtgeber sämtliche Aktiva der Gesellschaft erhalten hat oder erhalten wird, und dass er für alle Passiva der Gesellschaft nach deren Auflösung haftet.

6. Dass der Komparent den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Rechnungsprüfer für das von ihnen bis zum heutigen Tag ausgeübte Mandat Entlastung erteilt.

7. Dass die Bücher der Gesellschaft während fünf (5) Jahren in den Büros in L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II aufbewahrt werden.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienene, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gez.: V. Elvinger, S. Marx, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 28, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2003.

J. Elvinger.

(086516.3/211/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FINANCIERE VILLEBOIS MAREUIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 59.222.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 décembre 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2007:

- Monsieur William Ghrenassia, administrateur de sociétés, demeurant à F-78170 La Celle Saint Cloud, allée des Combattants;
- Monsieur Gérard Ghrenassia, administrateur de sociétés, demeurant à F-78290 Croissy-sur-Seine, 3 bis, avenue Gounod;
- Monsieur Sandro Frei, administrateur de sociétés, demeurant à Genève.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2007.

- FIDUCIAIRE DU GLACIS, S.à r.l., 18A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Bernard Ewen.

Luxembourg, le 11 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2003, réf. LSO-AL03685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086583.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

BOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.946.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 octobre 2003

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Bruno Hoeffler, avocat, demeurant professionnellement au 12 rue Saint-Victor à Genève, administrateur-délégué.
- Monsieur Dominique Warluzel, avocat, demeurant professionnellement au 12 rue Saint-Victor à Genève, administrateur-délégué.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Luxembourg, le 10 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2003, réf. LSO-AL04056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086584.3/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MARRONI FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 21.180.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MARRONI FINANCES S.A.

Signatures

Administrateurs

(086633.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SNOWDON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: 53,300.- EUR.**Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.461.

In the year two thousand and three, on the twenty-eight of November.
Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

AXA ISLE OF MAN Ltd, a company duly incorporated under the law of the Isle of Man, with registered office at Royalty House, Walpole Avenue, Douglas IMI 2 SL, British Isles,

Here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

By virtue of a proxy established on November 27, 2003.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of SNOWDON INVESTMENTS, S.à r.l., with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and recorded with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 53.461.

II. The sole shareholder resolves to dissolve anticipatively the Company.

III. The sole shareholder resolves to perform the dissolution of the Company in accordance with articles 141 to 151 of the Luxembourg Company Law of August 10, 1915.

IV. The sole shareholder resolves to appoint CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., with registered office at 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, as liquidator of the Company.

V. The sole shareholder resolves to appoint Mr Lex Benoy of FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., with registered office at 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, as liquidation auditor of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AXA ISLE OF MAN, société dûment constituée et régie par les lois de l'île de Man, ayant son siège social à la Royalty House, Walpole Avenue, Douglas IMI 2SL, British Isles,

Ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

en vertu d'une procuration donnée le 27 novembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps avec elles.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant à Luxembourg sous la dénomination de SNOWDON INVESTMENTS, S.à r.l. («la Société»), ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, dûment inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 53.461.

II. L'associée unique décide de dissoudre anticipativement la Société.

III. L'associée unique décide de soumettre la dissolution de la Société aux articles 141 à 151 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

IV. L'associée unique décide nommer CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., avec siège social au 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que liquidateur de la Société.

V. L'associée unique décide de nommer Monsieur Lex Benoy, de FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., avec siège social au 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg en tant que commissaire à la liquidation de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 29, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2003.

J. Elvinger.

(086646.3/211/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

JUNIPER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 52.852.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Alain Steichen, docteur en droit, L-2015 Luxembourg.

- Monsieur André Elvinger, avocat, L-1511 Luxembourg.

- Monsieur Larry Pillard, directeur de sociétés, CH-1009 Pully.

Est nommée réviseur indépendant, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, réf. LSO-AL06376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086585.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

HANDYCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 75, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 70.752.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(086788.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

LUX DECOR PEINTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 87.327.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(086789.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SECINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 87.357.

—
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire
du 17 décembre 2003, tenue au siège de la société*

Lors de l'assemblée du 17 décembre 2003, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Messieurs Philippe Pening, Jim Penning, et de Patrick Eschette, en tant qu'administrateurs de la société. Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs sortants;
- de nommer Monsieur Matthijs Bogers, 14, rue du Marché aux Herbes, à L-1724 Luxembourg, Madame Ariane Slinger, 5, rue Neuve du Molard, CH-1211 Genève, et EUROLEX MANAGEMENT S.A., 14, rue du Marché aux Herbes, à L-1724 Luxembourg, en remplacement des administrateurs sortants, dont ils termineront le mandat;
- d'accepter la démission de Monsieur René Moris, en tant que Commissaire aux Comptes de la société. Décharge pleine et entière est donnée au Commissaire aux Comptes sortant;
- de nommer EUROPEAN TRUST SERVICES, S.à r.l., 14, rue du Marché aux Herbes, à L-1724 Luxembourg, Commissaire aux Comptes de la société, qui terminera le mandat de Monsieur René Moris;
- de transférer le siège social du 25b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086619.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

TERRAROSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 87.899.

—
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire
du 17 décembre 2003, tenue au siège de la société*

Lors de l'assemblée du 17 décembre 2003, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Messieurs Marc Hayard, Jim Penning, et de Patrick Eschette, en tant qu'administrateurs de la société. Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs sortants;
- de nommer Monsieur Matthijs Bogers, 14, rue du Marché aux Herbes, à L-1724 Luxembourg, Madame Ariane Slinger, 5, rue Neuve du Molard, CH-1211 Genève, et EUROLEX MANAGEMENT S.A., 14, rue du Marché aux Herbes, à L-1724 Luxembourg, en remplacement des administrateurs sortants, dont ils termineront le mandat;
- d'accepter la démission de Monsieur René Moris, en tant que Commissaire aux Comptes de la société. Décharge pleine et entière est donnée au Commissaire aux Comptes sortant;
- de nommer EUROPEAN TRUST SERVICES, S.à r.l., 14, rue du Marché aux Herbes, à L-1724 Luxembourg, Commissaire aux Comptes de la société, qui terminera le mandat de Monsieur René Moris;
- de transférer le siège social du 25b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, réf. LSO-AL05614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086620.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

MIDWAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.338.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les informations et documents annexes, enregistrés à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06575, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2003.

Signature.

(086813.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SAMGWYM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.933.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SANGWYM HOLDINGS S.A.

Signatures

Administrateurs

(086634.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

PARTNAIR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.314.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

PARTNAIR LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Administrateurs

(086636.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

IBIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 24.717.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05962, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

IBIS S.A.

Signatures

Administrateurs

(086638.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

FIPROLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.688.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04902, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(086592.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SANKT ANTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.701.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2003, réf. LSO-AL04911, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(086595.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

PERIGORD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 30.291.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Par procuration

Signature

Un mandataire

(086594.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

NORDESSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.684.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Par procuration

Signature

Un mandataire

(086598.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN MEDITERRANEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 74.541.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN MEDITERRANEE S.A.

Signatures

Administrateurs

(086640.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

BRITISH AND CONTINENTAL UNION LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 2.642.

L'an deux mille trois, le vingt novembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding BRITISH AND CONTINENTAL UNION LIMITED, ayant son siège social à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, R.C. Luxembourg section B numéro 2.642, constituée suivant acte reçu le 14 août 1935 et dont la durée a été prorogée jusqu'au 28 avril 2094.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie Heynen, employé-privé demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Murielle Laval, employée privée demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. - Modification de l'article 14 des statuts comme suit:
«L'année sociale commence le 21 novembre pour finir le 20 novembre de l'année suivante.»
2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Unique résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts comme suit:
«L'année sociale commence le 21 novembre pour finir le 20 novembre de l'année suivante et pour la première fois en 2003.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-M. Heynen, M. Laval, C. Day-Royemans, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2003, vol. 19CS, fol. 18, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2003.

J. Elvinger.

(086653.3/211/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

BRITISH AND CONTINENTAL UNION LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 2.642.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(086660.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

TREMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 23.537.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL05958, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2003.

TREMA HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(086643.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

CAPUT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.642.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifiée du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, nous vous informons que la convention de domiciliation entre EuroSkandic S.A. 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et la Société Anonyme CAPUT INTERNATIONAL S.A., 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.642, a été annulée en date du 30 septembre 2003.

(Raison: transfert).

9 décembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086599.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SCANDINAVIAN TOUCH INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.510.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifié du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, nous vous informons que la convention de domiciliation entre EuroSkandic S.A. 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et la Société Anonyme SCANDINAVIAN TOUCH INVEST S.A., 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.510, a été annulée en date du 30 septembre 2003.

(Raison: transfert).

9 décembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086601.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

SCARPTOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.493.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifié du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, nous vous informons que la convention de domiciliation entre EuroSkandic S.A. 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et la Société Anonyme SCARPTOR INTERNATIONAL S.A., 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 66.493, a été annulée en date du 28 août 2003.

(Raison: transfert).

9 décembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086602.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.

COMPETENCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.974.

Conformément à l'article 5-10) de la loi modifié du 23 décembre 1999 portant création d'un Registre de Commerce et de Sociétés, nous vous informons que la convention de domiciliation entre EuroSkandic S.A. 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg et la Société Anonyme COMPETENCE S.A., 16, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.974, a été annulée en date du 21 novembre 2003.

(Raison: transfert).

22 décembre 2003.

EuroSkandic S.A.

L. Stenke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2003, réf. LSO-AL06063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(086603.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2003.
